

# Transfert de titres d'une autre institution financière vers Bolero

## Informations préliminaires importantes

- Vous pouvez utiliser ce formulaire de transfert uniquelement si le compte donneur d'ordre et le compte Bolero sont exactement au(x) même(s) nom(s). Si ce n'est pas le cas, il s'agit d'un transfert avec changement de bénéficiaire(s). Vous devez alors demander le transfert directement à l'institution financière du compte-titres donneur d'ordre.
- Ce formulaire ne peut **pas** être utilisé pour un transfert provenant de KBC, KBC Brussels ou CBC **vers Bolero**. Pour transférer des titres provenant de KBC, KBC Brussels ou CBC, mieux vaut contacter votre agence bancaire ou KBC (Brussels)/CBC Live.
- Comme plusieurs parties (y compris des parties externes) sont concernées par un transfert de titres, le traitement intégral peut durer en moyenne un mois. Un transfert de titres au départ d'un compte-titres étranger peut prendre encore plus longtemps à être finalisé.
- Veuillez noter que tous les titres ne peuvent pas être transférés, par exemple :
  - les titres nominatifs ;
  - les titres faisant l'objet d'un ordre de vente actif ;
  - les droits, les coupons ou les options ;
  - les titres d'entreprises en faillite, les penny stocks, les titres non cotés en Bourse, les actions suspendues... ;
  - les titres bloqués (par exemple, des titres faisant l'objet d'un embargo) ;
  - ...
- En cas de transfert d'obligations belges, le précompte mobilier peut être prélevé sur le compte donneur d'ordre.
- Bolero détermine un marché de volume pour chaque titre (= la bourse sur laquelle l'action est la plus négociée). Il peut donc arriver (exceptionnellement) que certains titres soient négociés sur une autre bourse suite au transfert (et qu'ils soient éventuellement cotés dans une autre devise).
- Pour transférer des titres de plusieurs comptes-titres, vous devez remplir plusieurs formulaires de transfert.
- Le service de transfert de Bolero contactera l'autre institution financière pour traiter votre transfert (sauf si vous recevez d'autres instructions spécifiques de notre part).
- En cas de transfert de titres au départ d'un compte-titres étranger, Bolero est légalement tenu de vérifier l'origine des titres. Pour ce faire, KBC vous contactera au nom de Bolero.
- **Important** : Afin de calculer correctement la taxe belge sur les plus-values, il est essentiel que nous disposions de l'historique d'achat des titres transférés. Si cet historique n'est pas disponible, la taxe sur les plus-values devra être calculée, lors d'une vente ultérieure, sur le prix brut total de la vente. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans ce document, sous la rubrique « Action requise dans le cadre de la taxe sur les plus-values ».

Cette page est purement informative. Vous ne devez donc pas l'envoyer par e-mail à [transfersbolero@bolero.be](mailto:transfersbolero@bolero.be) lorsque vous nous transmettez le formulaire complété.

# Transfert de titres d'une autre institution financière vers Bolero

## → Données du compte donneur d'ordre :

Institution financière :

Pays de l'institution financière :

Le numéro de votre compte-titres auprès de cette institution :

Ce compte-titres est au nom de :

## → Données du compte-titres bénéficiaire :

Votre numéro de compte à 7 chiffres chez Bolero :

Ce compte-titres est au nom de :

S'agit-il d'un transfert de titres avec changement de bénéficiaire(s) ?

Oui

Non

## → Données des titres à transférer :

Je souhaite transférer tous mes titres sur le compte-titres donneur d'ordre (dans ce cas, vous ne devez pas remplir le tableau à la page suivante).

Contre-valeur estimée en euros :

Je souhaite uniquement transférer certains titres de mon compte donneur d'ordre. Veuillez énumérer ces titres à la page suivante. Si l'espace disponible dans le tableau est insuffisant, vous pouvez ajouter un aperçu du portefeuille ou une capture d'écran reprenant les informations nécessaires.

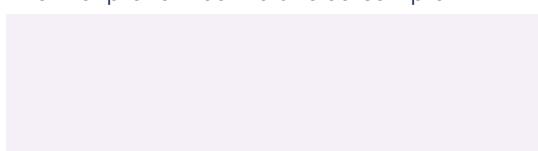
## → Signature(s) manuscrite(s)

Lieu :

Date :

Nom et prénom du titulaire du compte :

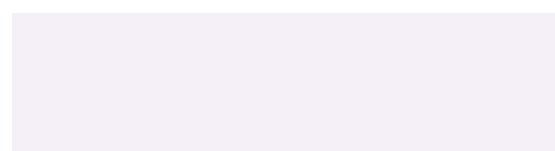
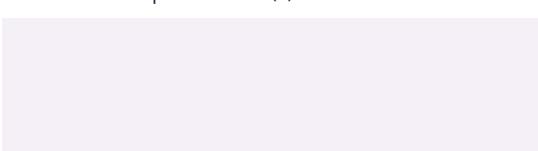
Signature du titulaire du compte :



**Le cas échéant** (compte commun, compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement...)

Nom et prénom du cotitulaire du compte ou du ou des représentant(s) :

Signature du cotitulaire du compte ou du ou des représentant(s) :



---

Vous avez pris note des informations concernant la taxe annuelle sur les comptes de titres et les dispositions anti-abus de cette législation. Elles sont accessibles au public sur les sites web suivants: [Moniteur belge](#)/ [MyMinfin](#), [www.kbc.be](#) et [www.bolero.be](#). Un transfert de titres est soumis, dans des conditions bien définies, à une disposition anti-abus spécifique qui permet à l'administration fiscale de demander au titulaire du compte-titres de démontrer un motif autre que celui d'éviter la taxe. En l'absence de justification suffisante, le fisc peut considérer la valeur des titres transférés pour déterminer si la taxe est due. Une obligation de notification est imposée à l'intermédiaire financier afin de permettre un contrôle efficace par l'administration fiscale de cette disposition anti-abus.

## → Données des titres à transférer :

Je souhaite uniquement transférer les titres suivants :

Si l'espace disponible dans le tableau ci-dessous est insuffisant pour introduire tous les titres à transférer, vous pouvez ajouter un aperçu du portefeuille ou une capture d'écran reprenant les informations nécessaires.

Nom du titre le plus complet possible (eventuellement avec le code ISIN ou le ticker)	Nombre	Valeur actuelle en euros (€)

## → Signature(s) manuscrite(s)

Lieu :

Date :

Nom et prénom du titulaire du compte :

Signature du titulaire du compte :

**Le cas échéant** (compte commun, compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement ...)

Nom et prénom du cotitulaire du compte/du  
ou des représentant(s) :

Signature du cotitulaire du compte/du ou des  
représentant(s) :

## → Action requise dans le cadre de l'impôt sur les plus-values :

Pour pouvoir calculer correctement la taxe sur les plus-values, nous devons disposer des données d'achat correctes (prix et taux de change) de vos titres. Certaines banques belges s'échangeront ces données à partir de 2026. Si votre ancienne banque figure sur [la liste des banques participantes](#), vous n'avez rien à faire: nous recevons automatiquement les informations nécessaires.

Si votre ancienne banque ne figure pas sur [la liste](#), nous ne disposons pas du prix d'achat et la taxe sur les plus-values sera calculée sur le prix de vente total.

Pour éviter cela, nous vous prions de nous fournir les informations suivantes sur les titres transférés:

- un relevé de portefeuille ou un rapport MiFID au 31-12-2025 pour les achats effectués avant le 01-01-2026;
- un bordereau d'achat reprenant éventuellement le taux de change pour tous les achats effectués à partir du 01-01-2026.

Ne manquez donc pas de consulter [la liste des banques participantes](#) pour vérifier si votre ancienne banque transmet ou non les données.

## → Signature(s) manuscrite(s)

Votre numéro de compte à 7 chiffres chez Bolero :

Date :

Nom et prénom du titulaire du compte :

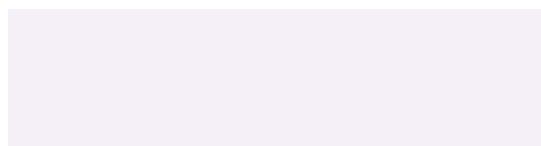


Signature du titulaire du compte :

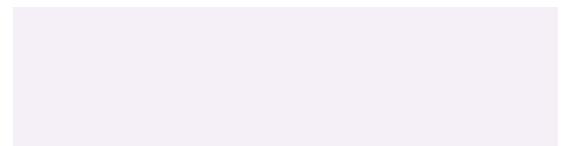


**Le cas échéant** (compte commun, compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement ...)

Nom et prénom du cotitulaire du compte/du ou des représentant(s) :



Signature du cotitulaire du compte/du ou des représentant(s) :



## → Copie de la ou des carte(s) d'identité

Une copie recto-verso de la carte d'identité de chaque signataire du document de transfert est requise. Sans ces copies, le transfert n'aura pas lieu. Vous pouvez également nous envoyer les copies en pièces jointes séparées par e-mail.

Copie du recto de la carte d'identité  
du titulaire du compte

Copie du verso de la carte d'identité  
du titulaire du compte

### Si plusieurs copies de cartes d'identité sont requises :

(en cas de compte commun, de compte d'une indivision, d'une société (simple), d'un club d'investissement...)

Copie du recto de la carte d'identité du  
cotitulaire du compte ou du ou des représentant(s)

Copie du verso de la carte d'identité du  
cotitulaire du compte ou du ou des représentant(s)

**Bolero**

Envoyez ce formulaire scanné par e-mail à [transfersbolero@bolero.be](mailto:transfersbolero@bolero.be).

Des questions concernant le transfert ? Contactez-nous par e-mail sur [transfersbolero@bolero.be](mailto:transfersbolero@bolero.be).